

COMMANDEMENT REGIONAL  
DE LA GENDARMERIE NATIONALE  
A PARIS

COMMANDEMENT  
DE LA  
GENDARMERIE DEPARTEMENTALE

CIRCONSCRIPTION de

GROUPEMENT Ville de

SUBDIVISION

BRIGADE

N° 2954 / 18°  
du 21 Décembre 1978

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Auditions de:

et

au sujet observations  
d' O.V.N.I.

Expédition

Copie certifiée conforme  
à l'original.

, le 21/12/1978.

GENDARMERIE NATIONALE

PROCES-VERBAL

78306128

30.09.78

Ce Jour, vingt et un décembre mil neuf cent soixante dix  
huit,

Nous, soussigné :

de la Brigade de

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en  
uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

// PREAMBULE //

MISSION: Entendre Melle  
demeurant à

au sujet d'observations d' O.V.N.I.

REFERENCE: Bordereau d'envoi n° 51089/DEF/GEND/EMP/OPS en  
date du 16/10/1978, de Monsieur le Directeur de la Gendarmerie  
et de la Justice Militaire à

// ENQUETE //

De service à , nous nous sommes rendu à l'adresse  
mentionnée ci-dessus, où nous entendons:

, née le  
fille de et de  
étudiante, célibataire, demeurant provisoirement à l'hôtel  
domicile  
, qui déclare à huit

heures quinze:

""Dans la nuit du 30 Septembre 1978 au 1er Octobre, vers  
""vingt trois heures trente, je me promenaïs dans la rue de  
", avec mon fiancé , lors-  
""que nous avons vu un engin non identifié, qui volait très  
""bas à environ une vingtaine de mètres au-dessus du pont de  
""chemin de fer, qui traverse la dite rue.  
""Cet engin était rond, au-dessus il y avait un caisson  
""qui était brillant, il y avait des lumières rouges  
""et jaunes, le train d'atterrissage était sorti, il se com-  
""posait de trois pieds et il ne faisait aucun bruit.  
""Cet engin a fait deux passages sur le dit pont, en dé-  
""crivant des rotations. Il est resté environ une vingtaine  
""de secondes sur ce pont, puis il est parti doucement.  
""Je tiens à préciser que cet engin ne ressemblait pas à  
""un avion, à un hélicoptère ou un ballon sonde.  
""Pour ma part et mon fiancé, nous avons pensé qu'il s'a-  
""gissait d'un O.V.N.I. ""

le 21 Décembre 1978 à 8 heures 30.

Lecture faite, persiste et signe.

.../.....

CODE

FRG. 22/12/78

Monsieur , étant présent à l'hôtel lors de la déclaration de Melle , nous entendons:

, né le à  
, fils de et de , pensionné, divorcé,  
demeurant à: , qui déclare à  
huit heures quarante:

Je n'ai rien d'autre à ajouter à la déclaration faite par  
ma fiancée Melle

, le 21 Décembre 1978, à 8 heures 45.  
Lecture faite, persiste et signe.

// CLOTURE DU PROCES-VERBAL //

DEUX EXPEDITIONS DESTINEES:

- La première: avec une copie, à Monsieur le Directeur de la Gendarmerie et de la Justice Militaire,
- La deuxième: aux archives.

Fait et clos à , le 21 Décembre 1978  
Le gendarme